L'Union européenne est une démocratie car elle respecte les principes de ce régime: le pluralisme (ex élection des députés européens), la séparation des pouvoirs entre différentes institutions, elle respecte les droits de l'homme.

Le Conseil de l'Union européenne est composé des ministres des Etats membres.

Celui-ci a pour but de négocier et adopter la législation de l'UE avec le Parlement européen, sur la base des propositions présentées par la Commission européenne.

Il coordonne également les politiques des pays de l'UE.

Il développe la politique étrangère et de sécurité de l'UE, en s'appuyant sur les lignes directrices du Conseil européen.

Il conclut des accords entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales.

Il adopte aussi le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen.

Lorsqu'on est citoyen d'un Etat membre de l'UE, on est citoyen européen et on appartient à une communauté de valeurs (égalité,justice…)

Le citoyen européen peut voter dans un autre Etat membre pour les élections européennes et municipales, circuler librement dans les États membres de l'UE ainsi que lancer des pétitions et initiatives citoyennes.

L'initiative citoyenne fait de l'UE une démocratie déléguée. Ces derniers peuvent porter plainte contre la Commission européenne ou être sollicités par référendum.

Chaque citoyen, partie prenante,association peut exprimer son avis et faire une contribution qui sera analysée.

La citoyenneté européenne existe mais est plutôt symbolique. Il n'existe pas ce devoirs, seul des droits. De plus, peu de citoyens vivent en européen (en ayant un fort sentiment d'appartenance à l'Union européenne).La langue est aussi une barrière assez grande vis a vis de ce sentiment.

On parle de déficit démocratique car les institutions de l’Union européenne et leurs processus décisionnels souffrent d’un manque de légitimité démocratique et semblent inaccessibles au citoyen du fait de leur complexité. Par exemple seul le Parlement européen est voté directement par les électeurs et la Commission européenne est considérée comme composée par des commissaires "technocrate", privilégiant l'aspect technique aux préoccupations des citoyens européens.

Le document 1 nous illustre la division des citoyens français en 1992 sur l'union européenne, seulement 51% sont pour l'UE. Plus tard, en 2005 55% sont contre la Constitution européenne. Le Brexit illustre la fragilité du projet de l'UE pour certains citoyens.

Il existe une trop grande division entre les citoyens, environ la moitié sont septiques envers le projet européen.

Plusieurs visions de l'UE existent.

La première est celle d'une Union européenne supranationale. Dans ce schéma, les États conservent leur souveraineté mais acceptent de se soumettre aux décisions communes.

Il y également fédéralisme européen désigne le courant politique visant la construction d'une Europe fédérale. Les fédéralistes souhaitent une Europe où les États partageraient une partie de leur souveraineté, par choix ou par nécessité, dans des domaines stratégiques comme la diplomatie, la défense et la monnaie. Un président européen serait élu au suffrage universel pour parler au nom de l'Union européenne et des citoyens européens.

Il existe aussi les unionistes: des partisans d'une simple coopération entre Etat, sans abandon de souveraineté de la part des Etats.

Deux crises majeures ébranlent l'Union européenne: la crise des migrants qui pose la question de l'ouverture des frontières et la crise de la dette qui remet en cause l'euro.

Certains États sont pour ouvrir leur frontière aux migrants comme l'Allemagne, d'autres contre comme les pays de l'Europe de l'Est.

La crise financière de 2008 a fragilisé l'Union européenne, elle révèle une fracture entre les pays du Nord et les pays du Sud. Les pays du Nord (Allemagne, Pays-Bas, etc.) accusent les pays du Sud (France, Portugal, Espagne, Italie, etc.) d'être laxistes dans la gestion de leur déficit public. Les pays du Nord, jugés plus rigoureux dans leurs finances, ont le sentiment de devoir payer les largesses financières des pays du Sud.

Ces crises renforcent l'euroscepticisme.

Il existe actuellement 3 pays européens qui ont refusé d'adhérer à l'union européenne: la Norvège (par voie référendaire), la Suisse(par voie référendaire) et l'Islande (retirer sa demande de candidature en 2015).

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit". L'expression désigne la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9 % des Britanniques ont choisi de quitter l’UE.

Le Brexit a toutefois été repoussé à plusieurs reprises, jusqu'à la date du 31 janvier 2020 après la réalisation d'un nouvel accord de sortie conclu entre le Royaume-Uni et les Européens le 17 octobre 2019.